



## MEXIQUE

### *Aperçu*

Les échanges commerciaux entre le Canada et le Mexique ont augmenté régulièrement depuis l'adoption au Mexique d'une série de réformes économiques profondes au milieu des années 80. Des entraves à l'importation qui étaient en place depuis plusieurs décennies ont été éliminées et les politiques de privatisation ont contribué à une restructuration importante de l'économie. Ces progrès ont suscité une demande sans précédent à l'égard de divers produits, services et technologies, et ont créé de nouvelles possibilités d'investissement. En 1997, la valeur totale des échanges de marchandises entre les deux pays se chiffrait à 8,243 milliards de dollars, soit une augmentation de 13 % par rapport à 1993, dernière année avant l'entrée en vigueur de l'ALENA. En 1997, le Mexique enregistrait un excédent de 5,697 milliards de dollars au titre des échanges de marchandises avec le Canada. Il semble toutefois très probable que les données relatives aux exportations du Canada à destination du Mexique soient sous-estimées dans une proportion qui pourrait atteindre jusqu'à 50 %. Par exemple, un grand nombre de produits provenant du Canada sont réexportés à partir des États-Unis et ne sont peut-être pas comptés au nombre des ventes canadiennes au Mexique. Les agences statistiques des trois pays de l'ALENA s'efforcent actuellement de « réconcilier » leurs données sur les échanges commerciaux.

Les exportations canadiennes se sont de plus en plus diversifiées et les produits manufacturés à valeur ajoutée représentent bien au-delà de 50 % du total des exportations canadiennes vers le Mexique en 1997. Celui-ci est actuellement le 14<sup>e</sup> marché d'exportation du Canada, et sa troisième source d'importations. L'investissement étranger direct cumulé du Canada au Mexique atteignait 1,266 milliard de dollars en 1996, et l'annonce en 1997 de sept nouveaux grands projets souligne clairement que les investissements directs du Canada au Mexique sont en plein essor. Au cours des quatre premiers mois de 1997, les données de Statistique Canada indiquent que le Canada se situait au troisième rang des sources de nouveaux investissements directs en provenance de l'étranger au Mexique.

Avec un chiffre record de 91 transactions commerciales représentant une valeur de 230 millions de dollars, la mission commerciale d'Équipe Canada qui s'est rendue au Mexique en janvier 1998 a remporté un succès très net, qui montre une fois de plus le potentiel commercial que le Mexique représente pour le Canada, en particulier si l'on songe au nombre sans précédent de PME représentées au sein de la délégation. L'ouverture officielle, à l'occasion de cette visite, d'un Centre canadien d'éducation au Mexique contribuera à développer les potentialités qu'offre le marché mexicain aux fournisseurs canadiens de services d'éducation et de formation.

Pour maximiser les efforts de promotion commerciale, le MAECI a récemment mis à jour et publié son *Plan d'action du Canada pour le Mexique*. Le document relève cinq secteurs prioritaires qui offrent d'excellents débouchés dans des domaines où la demande devrait s'accroître à moyen terme, soit les techniques de fabrication de pointe et la machinerie industrielle, l'agriculture et le secteur agro-alimentaire, l'équipement d'entretien automobile et les pièces de rechange pour automobiles, et les équipements et services des secteurs du pétrole et du gaz.

### *Résultats obtenus en 1997*

En 1997, diverses initiatives ont été réalisées dans le but de libéraliser l'accès au marché :

- En juillet 1997 a eu lieu une première ronde d'éliminations accélérées de droits tarifaires entre le Canada, le Mexique et les États-Unis sur un certain nombre de produits importants.
- Des progrès ont été accomplis relativement à un plan de travail provisoire et à un programme de prédédouanement permettant la reprise des exportations de certaines catégories de pommes de terre de semence.
- Un protocole d'entente a été signé dans le domaine des télécommunications, qui servira de base à la coopération dans ce domaine important.
- L'appel interjeté par l'industrie canadienne relativement à la dernière décision antidumping rendue par le Mexique au sujet des tôles laminées à chaud a été accepté (les droits ont été éliminés).
- Une étude consacrée aux marchés publics a montré que les inquiétudes du Canada concernant le respect par le Mexique des exigences relatives à la présentation des appels d'offre étaient justifiées.